

com com

LE JOURNAL
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
OUEST LIMOUSIN

W W W . o u e s t l i m o u s i n . c o m

DÉCOUVREZ VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

L'ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE

LES SERVICES

Champagnac-la-Rivière
Champsac
Cognac-la-Forêt
Cussac
La-Chapelle-Montbrandeix
Gorre
Maisonnais-sur-Tardoire
Marval
Oradour-sur-Vayres
Pensol
Saint-Auvent
Saint-Bazile
Saint-Cyr
Saint-Laurent-sur-Gorre
Saint-Mathieu
Sainte-Marie-de-Vaux

Ouest
Limousin
communauté de communes



A U T O M N E 2 0 1 7



Christophe Gérourard,
Président de la communauté
de communes Ouest Limousin

Après seulement quelques mois d'existence, la nouvelle communauté de communes Ouest Limousin, née de la fusion des anciennes communautés de communes Feuillardiers et Vallée de la Gorre s'est progressivement dotée d'une organisation que nous avons souhaité équilibrée et adaptée à la dimension du nouveau territoire et aux besoins des services.

En feuilletant ce premier bulletin d'informations, vous y trouverez les coordonnées, les horaires d'ouverture et le descriptif des principales missions de nos différents services. Vous y découvrirez également la liste et les fonctions des élus siégeant à la communauté de communes.

Outre la mise en place du nouvel exécutif, ces premiers mois de fonctionnement ont surtout été consacrés à l'harmonisation d'un certain nombre de services à l'échelle du nouveau territoire ainsi qu'à la préparation et à la mise en œuvre des compétences communautaires qu'elles soient nouvelles ou à venir.

Parmi les projets qui étaient en cours en début d'année, le haut débit sur les communes de Saint Auvent et de Gorre est opérationnel depuis cet été et le city stade de Cognac la Forêt a été inauguré en juin. Sur les communes d'Oradour sur Vayres et de Saint Mathieu, la construction des maisons de santé pluridisciplinaires vient de commencer.

Lors de la création de la communauté de communes Ouest Limousin, les élus ont bâti un projet de territoire dont les objectifs visent à répondre aux enjeux de demain, à renforcer notre attractivité et à donner à notre territoire une véritable identité partagée par tous.

Que ce soit sur le plan économique, touristique, environnemental, social ou culturel, les projets que nous lancerons auront à tenir compte de la contrainte financière qui pèse sur notre collectivité.

Sachant que notre souhait est de limiter le recours à la fiscalité, nous allons devoir réaliser des économies sur notre fonctionnement en veillant à maintenir nos services à la population. Nous serons aussi amenés à renforcer la solidarité intercommunale d'une part avec le recours à davantage de mutualisation avec les communes et d'autre part à travers un partage accru des ressources entre les communes et l'intercommunalité.

C'est donc par notre esprit d'équipe et notre volonté de travailler ensemble dans un contexte difficile que nous réussirons, je n'en doute pas, à construire notre nouveau territoire d'« Ouest Limousin » pour le bien de tous.

la Monnerie - 87150 Cussac
Tél. 05 55 78 84 07
contact@ouestlimousin.com
Ouvert du lundi au vendredi
8h30-12h30 et 13h30-17h
www.ouestlimousin.com

■ **Conseillers communautaires**

- BAUDRIER Guy
- BINDE Véronique
- BLOND Alain
- BRACHET Paul
- CLERMONT-BARRIÈRE Jean-Louis
- DELHOUME Albert
- DESBORDES Daniel
- DOMBRAY Eric
- ESQUIRE Daniel
- FREDON Magdaleina
- FURLAUD Louis
- GABETTE Luc
- GABORIAU Paula
- GERMOND Dominique
- GERMOND Sylvie
- GÉROUARD Christophe
- GIBAUD Patrick
- GRANCOING Bruno
- GUILLAUDEUX Cécile
- MARCHADIER Nathalie
- MAYNARD Jean
- MORANGE Marie-Laurence
- PERCHE Alain
- PATAUD Jean-Pierre
- PIQUET Françoise
- RAFFIER Pascal
- RATINAUD Guy
- RECHIGNAC Raoul
- ROMAIN Jean-Pierre
- SIMONNEAU Richard
- THOMAS Maryse
- VARACHAUD Agnès
- VIGNERIE Christian
- VILARD Joël

- **Suppléants :**
- BAUDET Liliane
 - FRIOT Francis
 - LAPEYRONNIE Frédéric
 - MALIVERT Stéphane
 - MOLINER Christine

s o m m a i r e
A U T O M N E 2 0 1 7

ÉDITO	2
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE	3
ENFANCE	4
JEUNESSE - ADOS - SPORT	5
ENVIRONNEMENT	6
URBANISME	7
TOURISME - BOUTIQUE DES CRÉATEURS	8
LECTURE PUBLIQUE	9
COMMUNICATION & NUMÉRIQUE	10
VIE ASSOCIATIVE	10
CIAS - ACTION SOCIALE	11
SERVICES TECHNIQUES	12

Le conseil communautaire

■ Président :

Christophe GÉROUARD,
adjoint au maire à Oradour-sur-Vayres

■ Vice-présidents :

1^{er} vice-président : Dominique GERMOND,
adjoint au maire à Saint-Laurent-sur-Gorre

2^e vice-président : Pascal RAFFIER,
maire de la Chapelle-Montbrandeix

3^e vice-président : Raoul RECHIGNAC,
maire de Maisonnais-sur-Tardoire

4^e vice-président : Joël VILARD,
maire de Champagnac-la-Rivière

5^e vice-président : Maryse THOMAS,
adjointe au maire à Cognac-la-Forêt

6^e vice-président : Luc GABETTE,
maire de Cussac

■ Composition du bureau

le bureau du conseil est composé
du président, des 6 vice-présidents
et des 12 maires non vice-présidents,
soit un total de 19 membres.

■ Commissions

Président - Christophe GÉROUARD :
Finances, CIAS, Développement écono-
mique, maisons de santé pluridisciplinaires.

Faisant l'objet d'une délégation
du président :

1^{er} vice-président – Dominique GERMOND :
Enfance, jeunesse, politique sportive
et maisons de services au public.

2^e vice-président – Pascal RAFFIER :
Environnement : assainissement, eau,
ordures ménagères, Gémapi.

3^e vice-président – Raoul RECHIGNAC :
Voirie, bâtiments, espaces verts, travaux.

4^e vice-président – Joël VILARD :
Communication, numérique,
mutualisation.

5^e vice-président – Maryse THOMAS :
Tourisme, lecture publique, médiathèques,
jumelage, vie associative, culture.

6^e vice-président – Luc GABETTE :
Urbanisme, habitat, transition énergétique.





Les structures « Petite Enfance »

Les lieux d'accueil des tout-petits

Multi-accueil de Saint-Laurent-sur-Gorre, « Les Petits Filous »

La Micro-Crèche de Cussac, « L'île aux trésors »

- Une capacité d'accueil de 20 places à Saint-Laurent-sur-Gorre, de 10 places à Cussac.
- Un accueil régulier, occasionnel et d'urgence pour les enfants de moins de 6 ans.
- Les participations des familles au service sont celles prévues selon la convention de financement signée avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Haute-Vienne.
- L'amplitude d'ouverture est du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Les Relais Assistants Maternels (RAM)

À Saint-Laurent-sur-Gorre « Les P'tits Ram'heures »

À La Monnerie (Cussac) « Au pays de Gulliver »

- Ce sont des lieux d'accueil, d'information, d'échanges et de professionnalisation pour les assistants maternels.
- Des animations et rencontres y sont organisées.
- Des solutions adaptées aux recherches de modes de garde sont proposées aux parents.
- Les accueils et animations sont gratuits.

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

à Saint-Mathieu : « La planète du Petit Prince »

- Il s'agit d'un temps d'accueil organisé les mercredis de 9 h à 12 h pour les enfants de moins de 6 ans, accompagnés d'un parent ou d'un proche.
- L'objectif du LAEP est d'être un soutien à la parentalité et un lieu de socialisation.

- Maisonnais-sur-Tardoire :

« La Clé des Champs »

La capacité est de 60 enfants dont 16 de moins de 6 ans.

Les 5 écoles de Cussac, Oradour-sur-Vayres, Saint-Mathieu, Champsac et Champagnac-la-Rivière sont desservies les mercredis. Un transport collectif est assuré pendant les vacances.

Les postes de coordination

Il s'agit d'assurer le suivi de la politique enfance-jeunesse à l'échelle du territoire. Les coordinateurs assurent la gestion administrative et financière des structures.

Ils sont les référents auprès des partenaires (CAF, MSA, DDCSPP, communes...).

Ils assurent également l'accueil des familles : information, orientation des familles en recherche de modes de gardes (RAM/multi-accueil), conseils et renseignements sur les tarifs, les inscriptions et autres points en relation avec la thématique enfance-jeunesse.

Enfance

Coordinatrice enfance

2, place de l'Eglise - 87310 Saint-Laurent-sur-Gorre
05 55 48 19 23 - enfance@ouestlimousin.com

Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

« La Planète du Petit Prince »

2, route d'Angoulême - 87440 Saint-Mathieu
laep@ouestlimousin.com
Mercredi de 9h00 à 12h00

Relais Assistants Maternels « Au Pays de Gulliver »

La Monnerie - 87150 Cussac
05 87 33 00 79 - ramcussac@ouestlimousin.com
Temps collectif à Champsac le jeudi de 9h00 à 12h00.
Accueil des familles et des assistantes maternelles sur rendez-vous

Relais Assistants Maternels « Les P'tits RAM'heures »

Rue Lamartine 87310 Saint-Laurent-sur-Gorre
05 55 00 18 02 - lesptitsramheures@ouestlimousin.com
Permanence : lundi : 13h00 à 16h30 - mardi : 13h00 à 17h00
jeudi : 9h00 à 12h00
Temps collectif : mardi et vendredi de 8h30 - 12h00

Micro crèche « Ile aux Trésors »

14, rue de Limoges - 87150 Cussac
05 19 99 24 47
Ouvert du lundi au vendredi : 7h30 - 18h30

Multi-accueil « Les Petits Filous »

9, allée des Primevères - 87310 Saint-Laurent-sur-Gorre
05 55 48 10 10 - lespetitsfilous@ouestlimousin.com
www.lespetitsfilous.net
Ouvert du lundi au vendredi : 7h30 - 18h30

Les structures « Enfance-Jeunesse »

Les accueils de loisirs sans hébergement (3 sites ALSH) pour les enfants de 3 à 12 ans

Les centres sont ouverts les mercredis après l'école et pendant les vacances scolaires

La participation des familles est modulée en fonction des revenus (quotient familial)

- Saint-Laurent-sur-Gorre : « Les Ecureuils »
La capacité est de 50 enfants dont 20 enfants de moins de 6 ans.
Sont desservies les écoles de Saint-Auvent, Saint-Cyr et Gorre les mercredis.
- Cognac-la-Forêt : « Les Hirondelles »
La capacité est de 50 enfants dont 16 enfants de moins de 6 ans.
Sont desservies les écoles de Saint-Auvent et Saint-Cyr les mercredis.

Les garderies périscolaires

Il s'agit d'un temps d'accueil des enfants, organisé avant et après l'école. Une harmonisation des modes de gestion devra intervenir avant le 31 décembre 2018 sur l'ensemble du territoire Ouest Limousin, compte tenu de la situation suivante :

- La compétence est exercée par la communauté de communes pour les 5 écoles de Cognac, Gorre, Saint-Auvent, Saint-Cyr, et Saint-Laurent-sur-Gorre. Les horaires et tarifs de ces 5 garderies sont identiques.
- Les communes ont gardé la compétence pour toutes les garderies pour les 5 écoles de Cussac, Oradour-sur-Vayres, Saint-Mathieu, Champsac et Champagnac-la-Rivière.

Les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP/TAP)

La communauté de communes assure également l'animation des nouvelles activités périscolaires (NAP) dans les écoles pour le compte des communes.

Jeunesse

Coordinatrice jeunesse

2, place de l'Eglise - 87310 Saint-Laurent-sur-Gorre
05 55 48 19 21 - jeunesse@ouestlimousin.com

Accueil de loisirs « Les Hirondelles »

Rue Jules Ferry - 87310 Cognac-la-Forêt
05 55 03 52 83 - leshirondelles@ouestlimousin.com

Accueil de loisirs « La Clé des champs »

Le Bourg - 87440 Maisonnais-sur-Tardoire
05 55 70 02 28 / 06 76 79 36 93
lacleschamps@ouestlimousin.com

Accueil de loisirs « Les Ecreuils »

Rue Lamartine - 87310 Saint-Laurent-sur-Gorre
05 55 00 18 02 - lesecreuils@ouestlimousin.com

Garderies et Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)

Rue Lamartine - 87310 Saint-Laurent-sur-Gorre
05 55 00 18 02 - periscolaire@ouestlimousin.com

Adolescents

Jeun's Sports

2, place de l'Eglise - 87310 Saint-Laurent-sur-Gorre
05 55 48 19 22 - ados@ouestlimousin.com

Jeun's Club

Route de Pouloueix - 87150 Oradour-sur-Vayres
06 74 56 36 24
Toutes les vacances scolaires de 10h00 à 18h00

Sports

2, place de l'Eglise - 87310 Saint-Laurent-sur-Gorre
05 55 48 19 22 - sports@ouestlimousin.com

Les accueils de loisirs « adolescents »

Le « Jeun's sports » à Saint-Laurent-sur-Gorre et le « Jeun's club » à Oradour-sur-Vayres

Les objectifs sont de permettre l'échange et le partage à travers la pratique d'activités libres, culturelles ou sportives mais ludiques et variées, à destination des adolescents âgés de 12 à 17 ans. Les activités ont lieu pendant les vacances scolaires et certains samedis ou mercredis, en fonction du programme ou des projets.

Les différents sites du territoire (stades, salles polyvalentes, plans d'eau,...) sont utilisés par le « Jeun's sports », lequel fonctionne en « extérieur » et sur inscription, avec le transport en minibus des adolescents.

Le « Jeun's club » fonctionne en « foyer » à Oradour (de 10 h à 18 h) et organise des activités et des sorties, mais aussi des soirées à thèmes.

La politique sportive

Un « **guide des sports** » recense les activités sportives pratiquées sur le territoire et permet de contacter les responsables de chaque association sportive. Il comporte également les cartes des équipements (extérieurs, couverts, et sentiers de randonnée) présents sur le territoire, avec leur localisation. Il est disponible dans les mairies et sur notre site internet.

La Communauté de Communes Ouest Limousin met gratuitement à disposition des associations sportives du territoire communautaire un « **minibus** », véhicule de 9 places pour faciliter leurs déplacements. Seul le carburant est à la charge de l'association. Le motif de la réservation doit correspondre à une manifestation à caractère exceptionnel et représenter la communauté de communes si possible au-delà de son territoire.

Un **forum annuel** des associations sportives permet la rencontre entre les habitants et les associations sportives.





Service Environnement

La fusion des communautés de communes a permis de redéfinir les axes prioritaires pour le service environnement dans le but de préserver les ressources pour une transition en douceur. Les axes de travail sont les suivants :

- ➔ Diminuer le volume des déchets à 100 kg/habitant/an ;
- ➔ Proposer des solutions d'assainissement collectif et non collectif ;
- ➔ Assurer une gestion pertinente de l'eau et des milieux aquatiques.

Gestion des déchets :

La collectivité lancera au cours de l'année 2018 une étude visant à l'instauration d'une tarification incitative sur le territoire de la Communauté de Communes Ouest Limousin dans le but d'harmoniser le fonctionnement des deux anciens services. L'objectif est d'encourager l'utilisateur à modifier ses pratiques, l'inviter à accroître son geste de tri et à diminuer ses quantités d'ordures ménagères. La finalité pourrait être atteinte lors de la mise en œuvre du système harmonisé de collecte des ordures ménagères, au cours de l'année 2019.

A compter de janvier 2018 mise en ligne sur notre site internet d'un formulaire d'autorisation de prélèvement SEPA pour le règlement de la redevance.

Depuis la fusion, la collectivité poursuit son travail sur sa démarche d'éco-exemplarité, par exemple, en adhérant en 2017 au projet de tri et de recyclage des papiers dans les administrations regroupant plus de 20 salariés. C'est ainsi que plus de 80 corbeilles de précollecte, mises à disposition par le SYDED, ont été installées dans chaque bureau de la communauté de communes, des services techniques, accueils de loisirs, garderies, médiathèques... et structures gérées par la collectivité.

Assainissement non collectif et collectif :

Le service poursuit ses missions obligatoires de contrôle des dispositifs plus particulièrement dans les diagnostics des installations existantes et dans les contrôles de conception et de réalisation des installations neuves. Aussi, suite à la fusion, le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) travaille à l'harmonisation du fonctionnement et des pratiques des deux anciens services.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif développe une politique d'amélioration de l'environnement et de la qualité des installations d'épuration des eaux usées.

L'Agence de l'Eau Loire Bretagne peut apporter une aide, jusqu'à la fin de l'année 2018, pour améliorer votre installation à moindre coût en attribuant aux usagers éligibles identifiés par le service, une subvention à hauteur de 60 % du montant prévisionnel des travaux, plafonnée à 5100 €. Cette aide à la réhabilitation concerne les usagers des communes appartenant au bassin versant Loire Bretagne soit : *Champsac, Cognac la Forêt, Gorre, Oradour sur Vayres, Saint Auvent, Saint Cyr, Saint Laurent sur Gorre et Sainte Marie de Vaux.*

Pour les usagers des autres communes appartenant au bassin Adour Garonne (*Champagnac la Rivière, Cussac, La Chapelle-Montbrandeix, Maisonnais sur Tardoire, Marval, Pensol, Saint Bazile et Saint Mathieu*), un partenariat sera à l'étude avec l'Agence de l'Eau dès 2018 lorsque les diagnostics initiaux auront débuté sur cette partie du territoire, visite obligatoire pour fonder un partenariat.

Concernant l'Assainissement Collectif, il est prévu de se rapprocher des Agences de l'Eau Loire Bretagne et Adour Garonne au cours de l'année 2018 afin de mieux appréhender le transfert de cette compétence en réalisant un diagnostic de l'existant, une étude patrimoniale et une étude du transfert de compétence « Assainissement Collectif » au 1^{er} janvier 2020.

GEMAPI :

La compétence GEMAPI, Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, comprend l'entretien, la restauration, l'aménagement des cours d'eau mais aussi, la protection et la valorisation des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides. Cette compétence sera transférée à la Communauté de Communes à compter du 1^{er} janvier 2018.

Eau potable :

Cette compétence est actuellement exercée par divers organismes sur le territoire Ouest Limousin :

- ➔ Syndicat des Eaux Vienne Briance Gorre pour les communes de Cognac la Forêt, Gorre, Saint Auvent, Saint Cyr, Saint Laurent sur Gorre et Sainte Marie de Vaux ;
- ➔ SIAEP Vayres-Tardoire pour les communes de Champagnac la Rivière, Champsac, Cussac, Oradour sur Vayres et Saint Bazile ;
- ➔ SIAEP du Val de Tardoire pour la commune de Maisonnais sur Tardoire ;
- ➔ SIAEP de Marval, La Chapelle-Montbrandeix et Pensol ;
- ➔ la commune de Saint Mathieu en régie.

Avant le 1^{er} janvier 2020, date prévisionnelle de prise de compétence par la Communauté de Communes, une réflexion sera menée avec les organismes existants afin de fixer les futures modalités de fonctionnement du service.

Plusieurs autres axes de travail seront à développer comme la transition énergétique pour profiter des opportunités en termes d'aides et d'animation, dans le cadre du projet « territoire à énergie positive » avec le PNR (Parc Naturel Régional).

Travaux aux déchèteries d'Oradour sur Vayres et Saint Mathieu :

Des travaux d'aménagement des socles des bennes aux déchèteries d'Oradour sur Vayres et Saint Mathieu vont être lancés engendrant des modifications des périodes d'ouverture des sites. La déchèterie d'Oradour sur Vayres sera fermée du 20 novembre 2017 au 26 décembre 2017 inclus.

Pendant cette période, la déchèterie de Saint Mathieu sera ouverte en complément les lundis, mercredis, vendredis et samedis de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

La déchèterie de Saint Mathieu sera fermée du 22 janvier 2018 au 24 février 2018 inclus.

A l'inverse, la déchèterie d'Oradour sur Vayres sera ouverte sur la journée entière les lundis, mercredis, vendredis et samedis de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Durant ces périodes, la déchèterie de Saint Cyr reste ouverte aux usagers les lundis, mercredis, vendredis et samedis de 13h30 à 17h00.

Service Public d'assainissement non collectif SPANC

spanc@ouestlimousin.com

Pour les communes de *Champagnac-la-Rivière, Champsac, Cussac, La Chapelle Montbrandeix, Maisonnais-sur-Tardoire, Marval, Oradour-sur-Vayres, Pensol, Saint-Bazile, Saint-Mathieu :*

La Monnerie – 87150 Cussac 06 76 42 61 83

Pour les communes de *Cognac-la-Forêt, Gorre, Saint-Auvent, Saint-Cyr, Saint-Laurent-sur-Gorre, Sainte-Marie-de-Vaux :*

2, place de l'Eglise – 87310 Saint-Laurent-sur-Gorre 05 55 48 19 24

La commission URBANISME, TRANSITION ENERGETIQUE ET HABITAT a pour finalité de travailler sur l'exercice de la compétence urbanisme et à l'amélioration de la gestion énergétique sur le territoire de la communauté de communes Ouest Limousin.

URBANISME :

Instruction des documents d'urbanisme

La loi NOTRe de 2015 amène une modification du code de l'urbanisme. En effet, à partir du 1er janvier 2018, l'instruction des différents documents d'urbanisme sera assurée par les communes et non plus par les services de l'Etat :

- ➔ permis de construire,
- ➔ certificats d'urbanisme,
- ➔ déclaration de travaux,
- ➔ permis de démolir,
- ➔ permis d'aménager.

Pour les particuliers, cette réforme, ne changera rien.

Les communes n'ayant pas le personnel pour instruire ces documents, cette procédure sera confiée à la communauté de communes Portes Océane du Limousin. Par contre, cette mission, effectuée gratuitement auparavant par la DDT, aura désormais un coût pour les collectivités.

PLUi :

Certaines communes de la communauté de communes ont des documents d'urbanisme, PLU ou Cartes Communales. Seules les communes de Saint Marie de Vaux, Saint Bazile et Marval sont au Règlement National d'Urbanisme.

A partir du 1er janvier 2018, la compétence urbanisme sera exercée par la communauté de communes avec la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Cette procédure nécessitera au minimum 30 mois. Cela aboutira à définir à l'échelle de la communauté de communes, les terrains constructibles et les règlements qui s'y appliquent.

SCOT :

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage. La réflexion en cours consiste à réaliser un SCOT avec les communautés de communes Portes Océane du Limousin et Charente Limousine.

A terme, ce document conduira à des actions globales sur l'aménagement de notre territoire. Partant du principe que les communes ne sont pas égales mais complémentaires, nous avons tous besoin des autres pour exister et nous développer.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET HABITAT :

La transition énergétique est une action retenue dans le cadre du projet de territoire. Cela vise à réduire l'impact de nos collectivités sur notre environnement et particulièrement sur l'émission des gaz à effet de serre et au réchauffement climatique.

Pour cela, il sera réalisé en partenariat avec l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), de la DDT, du Syndicat d'Electrification de la Haute-Vienne et du PNR Périgord Limousin, un Plan Climat Air Energie Territorial, qui commencera par un diagnostic, dont le but est d'aboutir à des actions visant à réduire l'impact sur notre environnement, telle que l'amélioration de l'habitat.

Collecte des ordures ménagères

om@ouestlimousin.com

05 55 78 84 07

Les déchèteries sont fermées tous les mardis toute l'année.

Elles sont fermées tous les mardis et tous les jeudis

du 1^{er} novembre au 28 février à Oradour-sur-Vayres et

Saint-Mathieu et 1^{er} novembre au 31 mars à Saint-Cyr.

Beauséjour - 87150 Oradour-sur-Vayres

ouverte le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h30

Les Flamanchies - 87440 Saint-Mathieu

ouverte le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 14h00 à 17h30

Les Landes de Lascaux - 87310 Saint-Cyr

ouverte le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 13h30 à 18h00 (13h30 à 17h00 en hiver)

Pour préparer un séjour, tout connaître des activités, du patrimoine, des animations, des restaurants, des hébergements et bien d'autres encore, rendez-vous sur le site de l'Office de Tourisme.

Ouest Limousin Tourisme



Situé à Oradour-sur-Vayres et à Saint-Laurent-sur-Gorre, l'Office de Tourisme propose un accueil toute l'année et apporte toutes les informations pratiques indispensables à la réussite des séjours au cœur du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin. Une équipe est à la disposition des visiteurs pour les orienter et les aider dans leur recherche d'hébergements, d'activités, de loisirs...

Notre objectif est de répondre au mieux aux attentes et satisfaire les demandes de tous.

Espace numérique

Des écrans diffusent des informations touristiques visibles de l'extérieur 24h/24 (accueil d'Oradour sur Vayres).

Agenda des animations, restaurants, météo, hébergements à la nuitée... des infos pratiques disponibles à toute heure !

Pour garder le contact avec ses proches et continuer à partager sur les réseaux sociaux, même en vacances, l'office de tourisme met à disposition des hotspots WIFI pour un accès gratuit à internet.

Espace muséographique

Un espace muséographique du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin vient d'ouvrir ses portes. Scénographie dédiée au châtaignier. Elle est composée de panneaux, de vitrines, d'éléments multimédia qui présentent le travail du feuillardier et l'utilisation du bois de châtaignier en Périgord-Limousin. La scénographie est installée dans la salle attenante à l'office de tourisme, qui donne sur la cour et sur la boutique de créateurs. Elle présente également des outils servant à travailler le châtaignier, prêtés par des artisans et passionnés locaux.

Boutique des créateurs

Mettre en lumière et faire connaître l'artisanat d'art professionnel local dans un seul et même lieu, c'est l'objectif de la Boutique des Créateurs, née en 2012, qui propose les créations de plus de 30 artisans limousins.

Ces professionnels y présentent des pièces en email, en porcelaine, en cuir, en bois, en céramique, des bijoux, des savons naturels, de la verrerie, des accessoires de mode, des chapeaux, des bougies... : le choix est vaste et chaque objet est une œuvre d'art à part entière. La boutique est ouverte chaque année de mi-avril à fin décembre. On retrouve également un espace « boutique » à Saint-Laurent-sur-Gorre qui propose toute l'année en dépôt-vente les produits d'artisans / artistes locaux.

Vous organisez un événement ? Faites-le nous savoir !

Afin d'offrir un large choix d'événements au public, l'office de tourisme enregistre vos manifestations tout au long de l'année sur ses supports numériques pour qu'elles soient diffusées dans les agendas des sites internet touristiques régionaux et par e-mailing chaque semaine. Enregistrez votre événement à l'aide du formulaire en ligne.

Accueil et information

- 2 lieux d'accueil avec espace documentaire et WIFI.
- Plus de 5 000 visiteurs par an
- Accueil numérique : mail, site web, écrans numériques d'information touristique 7j/7
- Accueil hors les murs chez les hébergeurs avec les classeurs de brochures touristiques offerts

Espace culturel

Dans la salle attenante au bureau d'accueil de Saint Laurent sur Gorre, nous mettons en scène des talents régionaux (peinture, céramique, sculpture, créations originales etc...).

Véritable invitation à la découverte, ce lieu culturel où les expositions changent régulièrement, séduit petits en grands.

Promotion - Animation :

- Site internet de destination, diffusion de l'offre sur le web (supports web département, région, PNR Périgord Limousin...)
- Réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Hashtag de destination #OUESTLIM)
- 35 000 sets de table (promotion de la saison estivale : carte touristique et animations) sont distribués aux restaurateurs et aux tables d'hôtes
- Newsletter agenda de la semaine
- Animations socio-culturelles (expositions, concerts, soirées...)
- Cache Terra Aventura : geocaching Nouvelle Aquitaine
- Animations estivales gratuites à destination des familles
- Coordination des marchés fermiers tous les jeudis de l'été
- Location de vélos en saison avec le SIVU des Hauts de Tardoire
- Qualification de l'offre d'hébergements : accompagnement au classement.

■ Tourisme

tourisme@ouestlimousin.com

Oradour-sur-Vayres

5, avenue du 8 mai 1945 - 05 55 78 22 21

de janvier à mi-avril : le lundi et le vendredi de 9h30 à 12h30 et le jeudi de 13h30 à 17h30

de fin avril à fin juin : lundi - mardi - jeudi - vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le mercredi et samedi de 9h30 à 12h30

juillet-août : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h
septembre à fin décembre : lundi - mardi - jeudi - vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le mercredi de 9h30 à 12h30

Saint-Laurent-sur-Gorre

Place des allumettes - 05 55 00 06 55

Jusqu'au 30 juin et à partir du 16 août : mardi - jeudi - vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le mercredi et samedi de 10h00 à 12h00

Du 1er juillet au 15 août : du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et le samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

La Boutique des Créateurs :
ouverte de mi-avril à fin décembre
Tél. 05 55 78 22 21

avenue du 8 mai 1945 - 87150 Oradour sur Vayres

Réseau des médiathèques

L'équipe des médiathèques vous accueille sur 6 structures : Cognac-la-Forêt, Cussac, Marval, Oradour-sur-Vayres, Saint-Laurent-sur-Gorre, Saint-Mathieu.

Ces lieux de convivialité sont dédiés à l'accès à l'information, aux productions littéraires, musicales et audio-visuelles.

Depuis n'importe quel site, les abonnés peuvent emprunter des documents, utiliser l'outil informatique et consulter sur place les collections.

Au total, c'est près de 30 000 documents qui sont à votre disposition : livres, bd, CD, DVD, jeux vidéos...

Votre inscription est valable dans toutes les structures du réseau. Le catalogue en ligne sera à terme commun à toutes les médiathèques du territoire.

Accueil, information et prêts :

- Plus de 17000 visiteurs par an
- Information et conseil
- Recherches documentaires
- Aide à la recherche sur le catalogue en ligne et dans les structures
- Aide à la navigation Internet et sans fil
- Réservations de documents à l'échelle du département

Service multimédia :

Les abonnés du réseau des médiathèques ont accès à des ordinateurs et des tablettes pour leurs recherches documentaires sur Internet et le traitement de texte. Des accès Wi-fi sont aussi disponibles pour les personnes utilisant leur propre matériel.

Communication :

- Site internet, Catalogue en ligne
- <http://cc-ouestlimousin.reseaubibli.fr>
- Page Facebook
- Newsletter et agenda des animations
- Édition de bibliographies thématiques

Animations :

De nombreuses animations gratuites sont organisées régulièrement :

Animations à destination des familles :

- Séances bébés lecteurs, expositions, cafés-lecture, rencontres franco-britanniques,
- Conférences, rencontres d'auteurs, heures du conte, ateliers créatifs, ...
- Spectacles Coquelicotés
- Ateliers informatiques seniors
- Participation au Salon du livre « Lire au pays des Feuillardiers »

Animations à destination des scolaires chaque semaine :

Prix littéraires « Je lis j'élis » et « Prix Ouest Limousin des tout-petits ».

Animations à destination des professionnels de l'enfance :

Rencontres autour des thématiques lecture/enfance, expositions dédiées.

Pour mieux connaître vos besoins et vos envies, nous vous proposons de répondre à un questionnaire sur notre site internet :

www.ouestlimousin.com/mediatheques/

**Lecture publique**

mediatheques@ouestlimousin.com
05 55 48 18 18

Bibliothèque de Cognac-la-Forêt - 05 55 77 49 78

Lundis de 9h00 à 12h00

Bibliothèque de Cussac - tél. 05 55 00 44 34

les lundis, mardis et samedis de 14h30 à 17h30

Les mercredis et vendredis de 9h30 à 12h30

Bibliothèque de Marval - tél. 05 44 22 97 19

Les mardis de 9h00 à 12h30

Les samedis de 9h00 à 12h30

Bibliothèque d'Oradour-sur-Vayres - tél. 05 55 78 14 37

Les lundis et mardis de 9h30 à 12h30

Les mercredis vendredis et samedis de 14h30 à 17h30

Bibliothèque de Saint-Laurent-sur-Gorre

05 55 48 18 18

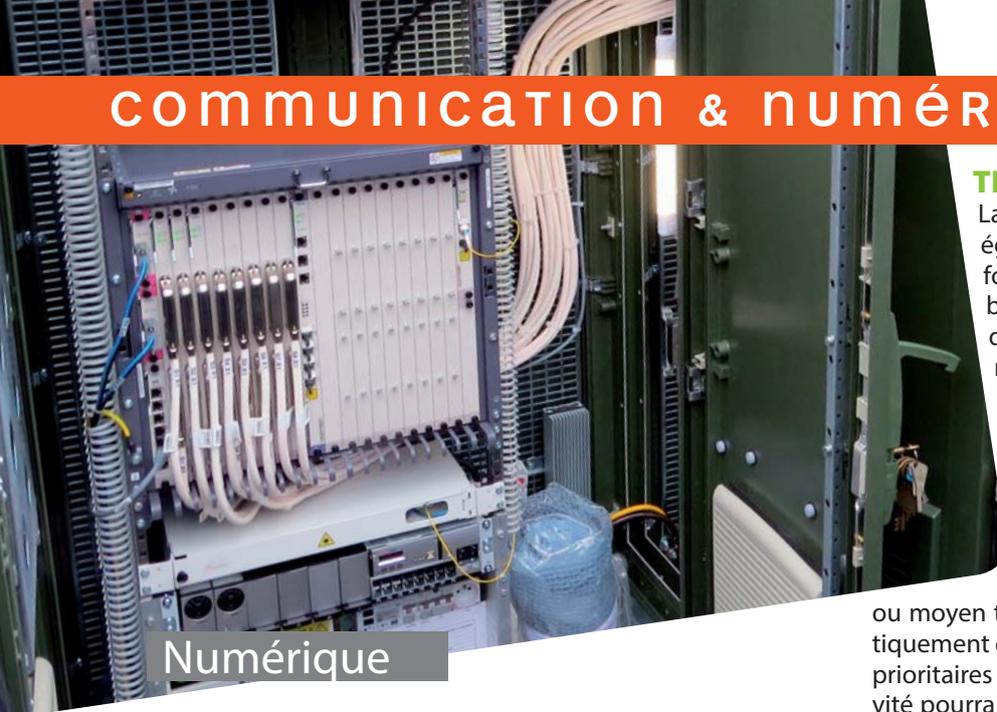
Mardis & vendredis de 15h00 à 18h00, mercredis & samedis

de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Bibliothèque de Saint-Mathieu - tél. 05 55 09 81 44

Les mardis de 14h30 à 17h30

Les samedis de 9h30 à 12h30



Numérique

L'augmentation des besoins numériques est constatée partout dans le monde, aussi bien pour les usages particuliers que professionnels. Il est primordial pour la collectivité de réduire au plus vite et de manière durable la fracture numérique existante, car les technologies de l'information et de la communication portent des enjeux de croissance économique majeurs.

Internet

L'objectif de la collectivité est de couvrir le territoire avec un débit supérieur à 8Mbits/s. Des MED - montées en débit - ont déjà été réalisées.

En revanche, l'ADSL ne peut fournir un débit homogène à l'ensemble du territoire et sera à moyen terme insuffisant face à la demande en constante augmentation. Pour palier à toute disparité, l'État a annoncé que le FTTH - Fiber To The Home, soit la fibre optique à domicile - couvrirait l'ensemble du territoire national d'ici fin 2022.

Le FTTH offre des débits supérieurs à 80 Mbits/s à 100 % des foyers quand l'ADSL n'excède pas 20Mbits/s dans un rayon de 5 km du central téléphonique.

Un projet déjà engagé

Sur le territoire Ouest Limousin, ce déploiement du très haut débit est déjà engagé avec 2265 prises FTTH planifiées. Elles concernent les zones de Sainte-Marie-de-Vaux, Cognac-la-Forêt, Saint-Cyr et Saint-Laurent-sur-Gorre. Les travaux devraient être terminés fin 2020, s'étalant donc sur une période de trois ans et subventionnés à hauteur de 85%, soit un reste à charge de 15 % à la communauté de communes.

Un programme complémentaire

La collectivité travaille également sur un programme complémentaire afin de combler les principales zones blanches restantes du territoire.

Je suis en zone blanche, comment avoir internet ?

2 solutions peuvent s'offrir à vous : le Wimax ou le Satellite.

Le Wimax est une technologie radio qui permet d'obtenir un haut débit performant à moindre coût.

Si le satellite est votre dernière solution, vous pouvez bénéficier d'aides à l'installation à condition de ne pas être éligible à l'ADSL supérieur à 2 Mbits/s ou au Wimax (une attestation d'un fournisseur sera demandée).

Dans ce cas, vous pouvez contacter le syndicat Dorsal pour bénéficier éventuellement d'une aide financière pour réaliser votre installation (www.dorsal.fr).

TÉLÉPHONIE MOBILE

La couverture en téléphonie mobile présente également beaucoup de disparités. Une plateforme d'identification et de traitement des problèmes de couverture a été mise en place, impliquant les services de l'État et les collectivités territoriales. Les élus ainsi mobilisés ont identifié les problèmes, que ce soit l'absence ou la mauvaise couverture par l'ensemble ou par certains opérateurs seulement. Cette plateforme permet d'objectiver et de prioriser les besoins des territoires. Dans le cas où le diagnostic de problème de couverture est confirmé et qu'aucune solution n'est proposée à court ou moyen terme par les opérateurs, la zone sera automatiquement éligible à l'appel à projets « couverture des sites prioritaires ». Si le site est ensuite sélectionné, la collectivité pourra bénéficier d'un soutien financier pouvant aller jusqu'à 50 % pour la construction des antennes.

CULTURE
PATRIMOINE
VIE ASSOCIATIVE
JUMELAGE

Un nouveau service est en cours de mise en place afin de répondre aux demandes du territoire avec plusieurs pistes de réflexion :

- Le Comité de Jumelage Vallée de la Gorre / Weihenzell et son devenir dans la nouvelle communauté de communes.
- Le patrimoine et sa préservation.
- Développer un lieu de type café associatif.
- Soutenir le tissu associatif très impliqué sur notre territoire et sa pérennisation si importante dans notre vie à tous.
- Organiser **un forum des associations** afin de promouvoir leurs activités et tisser des liens intercommunaux.

Vous pouvez d'ores et déjà nous contacter si votre association cherche à diffuser ses activités sur le territoire intercommunal.

D'ici la fin de l'année 2017, les associations (hors sport) recevront un questionnaire afin d'exprimer leurs besoins et leur volonté de participer à la tenue d'un forum en 2018 et à l'édition d'un guide des associations.

communication & numérique

numerique@ouestlimousin.com
Tél. 05 87 33 00 72

culture patrimoine vie associative jumelage

assoculture@ouestlimousin.com
Tél. 05 55 78 11 88

Située dans un parc arboré au centre du bourg de Cussac et au sein d'un site au public multi-générationnel, la résidence services des Feuillardiers offre 33 logements individuels. Elle dispose d'un espace au rez-de-chaussée dédié aux animations et d'une salle à manger où sont pris les repas en commun si le locataire le désire.

Ce mode d'accueil intermédiaire pour personne âgée apporte une alternative entre le maintien à domicile et la maison de retraite.

Par le biais de son Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), c'est la communauté de communes Ouest Limousin qui administre cet établissement.

Conserver l'indépendance

- ➔ La résidence services, une solution alternative au maintien à domicile.

Un environnement convivial

- ➔ L'objectif de cette résidence senior est de pouvoir vivre dans un environnement adapté et sécurisé.

Des services à la demande

Pour simplifier la vie de tous les jours, nous vous proposons des services.

- ➔ aide pour les démarches administratives,
- ➔ service de restauration disponible midi et soir,
- ➔ des animations régulières à partager en groupe,
- ➔ service d'entretien pour les petits travaux dans l'appartement,
- ➔ portage des médicaments par des pharmaciens.

Finalement, c'est une attention quotidienne de toute l'équipe qui reste à la disposition du résident, au gré de ses besoins et de ses envies.

L'EHPAD « Din Lou Pelou » situé sur la commune de Cussac a fait l'objet d'une rénovation et d'un agrandissement en 2014. Il accueille 84 résidents permanents et dispose de 3 places en hébergement temporaire. Il est également doté d'une unité Alzheimer pouvant accueillir 15 personnes.

Dans un bâtiment à l'architecture moderne et dans un cadre chaleureux, une équipe d'une soixantaine de personnes sont à l'œuvre pour le bien-être de nos aînés dans le respect de valeurs telles que la convivialité avec un accueil familial pour se sentir chez soi, le maintien d'une vie sociale et active en fonction de projets individualisés, l'ouverture sur l'extérieur pour participer à la vie locale et l'accompagnement jusqu'en fin de vie.

Point écoute

L'objectif essentiel du Point Ecoute est d'accueillir les administrés du territoire sur toutes les questions relatives à l'action sociale en général :

- ➔ **Ecoute et orientation** vers les partenaires sociaux en fonction des situations rencontrées.
- ➔ **Accompagnement administratif** et aide à l'instruction des demandes d'aide sociale.
- ➔ **Proposition des actions de prévention** (santé et nutrition, activité physique et sportive, initiation informatique,..).
- ➔ **Accueil du public en Visio-Guichet** afin de favoriser la relation avec la CAF, la CARSAT, la MSA. L'administré est donc en face à face direct avec ces caisses de protection sociale, prévoyance et de retraite.

Le point Ecoute assure également le lien avec les partenaires sociaux et donne les informations sur les permanences de la FNATH, de la Mission Locale Rurale, du conciliateur de justice et du Solidaribus.

Des ateliers sont proposés :

- ➔ ateliers du Bien Vieillir (équilibre, mémoire, nutrition,..),
- ➔ atelier sécurité au volant,
- ➔ conférences.

Centre Intercommunal d'Action Sociale - CIAS

cias@ouestlimousin.com
05 55 48 19 21 / 06 77 50 16 53
2, place de l'Eglise
87310 Saint-Laurent-sur-Gorre

Point écoute
05 55 48 93 90
Lundi de 8h30 à 12h15
Mercredi de 8h30 à 12h15
Jeudi de 13h00 à 17h30
Vendredi de 13h00 à 17h15

Maison de retraite Dins Lou Pérou (EHPAD)

3, rue du Fromental 87150 CUSSAC
ehpadcussac@wanadoo.fr
Tél. 05 55 70 91 54 - Fax : 05 55 70 92 32

Résidence Services des Feuillardiers

3, rue du Fromental 87150 CUSSAC
Tél. 05 55 70 91 54



SERVICES TECHNIQUES

Services voirie - Bâtiments - Espaces verts – Suivi flotte véhicules.

13 agents dont 3 agents du service Environnement, mis à disposition du service technique

Les missions des services techniques de la communauté de communes sont multiples :

- ➔ Entretien de la voirie d'intérêt communautaire 200 km de voies transférées.
- ➔ Etude en cours pour transférer 300 km supplémentaires.
- ➔ Entretien et maintenance des bâtiments :
 - Accueil de Loisirs Cognac-la-Forêt et Saint-Laurent-sur-Gorre
 - Crèche Saint-Laurent-sur-Gorre et Cussac
 - Déchèteries Saint-Cyr, Oradour-sur-Vayres et Saint-Mathieu
 - Médiathèques Saint-Mathieu, Marval, Cussac, Oradour-sur-Vayres et Saint-Laurent-sur-Gorre
 - Offices de Tourisme Oradour-sur-Vayres et Saint-Laurent-sur-Gorre
 - Dépôt Services Techniques Saint-Laurent-sur-Gorre
 - Bâtiments industriels Les Garennes – Oradour-sur-Vayres
 - Siège de la communauté de communes à La Monnerie
 - Antenne de la communauté de communes à Saint-Laurent-sur-Gorre

- ➔ Entretien des espaces verts.
- ➔ Suivi flotte véhicules :
 - 2 tracteurs
 - 2 épaveuses
 - 1 broyeur d'accotements
 - 1 tracto pelle
 - 1 camion voirie
 - 1 saleuse 3 m3 avec lame de déneigement
 - 11 véhicules dont :
 - 2 mini bus
 - 3 véhicules utilitaires
 - 2 fourgons
 - 4 véhicules légers
- ➔ Entretien des locaux.

